

# AVIS PUBLIC

---

## CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, un avis public doit être émis afin d'informer la population du calendrier des séances du conseil;

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Ville-Marie tenue le lundi 21 octobre 2024, le calendrier ci-après des séances du conseil pour l'année 2025 a été adopté :

Lundi 20 janvier 2025	Lundi 14 juillet 2025
Lundi 17 février 2025	Lundi 18 août 2025
Lundi 10 mars 2025	Lundi 8 septembre 2025
Lundi 24 mars 2025	Lundi 22 septembre 2025
Lundi 7 avril 2025	Lundi 6 octobre 2025
Mardi 22 avril 2025	Lundi 20 octobre 2025
Lundi 5 mai 2025	Lundi 3 novembre 2025
Lundi 19 mai 2025	Lundi 17 novembre 2025
Lundi 2 juin 2025	Lundi 1 <sup>er</sup> décembre 2025
Lundi 16 juin 2025	Jeudi 18 décembre 2025

D'ÉTABLIR le lieu des séances au Centre Amitié Témis situé au 3, rue Industrielle à Ville-Marie.

QUE les séances débuteront à 20 h.

DONNÉ à Ville-Marie, ce 23 octobre 2024.

ORIGINAL SIGNÉ

Karine Demers

Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

## Certificat de publication

Je soussignée, Karine Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Ville Marie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site Web de la Ville de Ville-Marie le 23 octobre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 octobre 2024.

ORIGINAL SIGNÉ

Karine Demers

Directrice générale et secrétaire-trésorière